



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS AU CONCOURS NATIONAL D'AGREGATION

DE DROIT PRIVE ET SCIENCES CRIMINELLES

SESSION 2018 - 2019

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

Service des personnels
enseignants de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Sous-Direction du pilotage du
recrutement
et de la gestion des
enseignants-chercheurs

Département du pilotage et
d'appui aux établissements

DGRH A2-1

Affaire suivie :

Marie-Hélène Ranguin

☎ : 01 55 55 05 56

Courriel : marie-helene.ranguin

@education.gouv.fr

72, rue Regnault
75243 PARIS CEDEX 13

Proclamation des résultats :

La proclamation des résultats aura lieu **le jeudi 13 juin 2019 à 10 heures au Centre Panthéon – Salle des Conseils – 12, place du Panthéon – Paris 5^{ème}. (escalier M – 2^{ème} étage).**

La liste des postes mis au concours sera rendue publique après la proclamation des résultats.

Présentation des postes par les établissements

Les lauréats pourront rencontrer les doyens des établissements ou leurs mandataires qui présenteront les postes mis au concours, **de 14 heures à 17 heures, le jeudi 13 juin 2019, dans la salle des Conseils.**

Information relative aux visites

Les candidats ajournés qui le souhaitent, seront reçus **le jeudi 13 juin à partir de 14 heures à l'université Paris 2 - Assas – 7^{ème} étage – 92, rue d'Assas- Paris 6^{ème}.**

Les candidats admis seront reçus **le vendredi 14 juin de 9 heures 30 à 12 heures à l'université Paris 2 - Assas – 7^{ème} étage – 92, rue d'Assas- Paris 6^{ème}.**

Cocktail

Une réception est organisée en l'honneur des nouveaux agrégés **le jeudi 13 juin 2019 à 18 heures 30 au Centre Panthéon – appartement Décanal – aile Soufflot – escalier K - 3^{ème} étage – 12, place du Panthéon – Paris 5^{ème}.**

Choix des affectations

Les lauréats sont invités à se présenter **le jeudi 20 juin 2019 à 14 heures 30 (présence obligatoire pour signature)** au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Salle Charpak – 1, rue Descartes – Paris 5^{ème}.

Il vous est demandé d'attendre à l'accueil 25 rue de la Montagne Sainte-Geneviève afin d'être conduits à la salle.